PROCES VERBAL DE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 5 juin 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10
Absent : 1
Votants : 11

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yves PLOUHINEC, Maire, et suite à la convocation faîte par lui le vingt mai deux mille vingt-six.

PRESENTS : Mesdames Martine AUROY, Julie BARDET, Guillemette BROUETTE, Brigitte CHARNET, Elisabeth THEVENOUX et Messieurs Jean-Jacques BOURRACHOT, Anthony GUEUGNEAU, Gérard NAFFETAS, Yves PLOUHINEC et Sébastien VERNIAUD.

ABSENT EXCUSÉ : Hubert BOUILLON donne pouvoir à Gérard NAFFETAS

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Anthony GUEUGNEAU

La majorité des membres en exercice peuvent délibérer d'après les termes de la loi du 18 Avril 1884.

ORDRE DU JOUR

- *Désignation des délégués sénatoriaux*
- *Concours des maisons fleuries*
- *Questions diverses*

==========

Avant de démarrer la réunion M. le Maire demande aux élus de rajouter à l'ordre du jour :
La demande de transfert de compétence de police à la ComCom.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2026.

Le procès-verbal de la réunion du 23 avril 2026 après lecture faite par M. Anthony GUEUGNEAU est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

I – DESIGNATION DES DELEGUES SENATORIAUX *: délibération 15-2026*

Vu le code électoral ;
Vu le décret n° 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;
Vu l'instruction ministérielle n° INTP2611651C du 6 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants, et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux, et la circulaire préfectorale n° 11/2026 du 7 mai 2026 prise pour sa mise en œuvre locale dans les communes de moins de 1 000 habitants ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 990/2026 du 4 mai 2026, indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de : Madame AUROY Martine et Monsieur PLOUHINEC Yves, les plus âgés et de Madame BARDET Julie et Monsieur GUEUGNEAU Anthony, les plus jeunes présents.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

a) **Élection du délégué**

La candidature enregistrée : Monsieur PLOUHINEC Yves

Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des trois suppléants du conseil municipal en vue des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :
- M. PLOUHINEC Yves 10 voix

M. PLOUHINEC Yves ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

a) Election des suppléants

La candidature enregistrée : Madame CHARNET Brigitte

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :
- Madame CHARNET Brigitte 10 voix

Madame CHARNET Brigitte *ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.*

La candidature enregistrée : Monsieur BOURRACHOT Jean-Jacques

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 1
- suffrages exprimés : 10
- majorité absolue : 6

A obtenu :
- Monsieur BOURRACHOT Jean-Jacques 10 voix

Monsieur BOURRACHOT Jean-Jacques ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

La candidature enregistrée : Madame BROUETTE Guillemette

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.
Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

A obtenu :
- Madame BROUETTE Guillemette 11 voix

Madame BROUETTE Guillemette ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée suppléante pour les élections sénatoriales.

Ordre de classement des délégués suppléants :

Mme BROUETTE Guillemette ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages
M. BOURRACHOT Jean-Jacques
Mme CHARNET Brigitte
Etant à égalité, la priorité est au plus âgé.

Les élus ont tous déclaré accepter le mandat de suppléant :
- Mme Guillemette BROUETTE née le 22 juillet 1975 à Vichy (03) domiciliée vigne du Riez à Monétay sur Loire,
- M. Jean-Jacques BOURRACHOT né le 28 février 1961 à Dompierre sur Besbre (03) domicilié « Le Pessiaud Haut » à Monétay sur Loire,
- Mme Brigitte CHARNET née le 24 septembre 1963 à Dompierre sur Besbre (03) domiciliée « Les Etangs » à Monétay sur Loire,

Le procès-verbal, dressé et clos le 5 juin 2026 à 21 heures 30 mn, a été signé par M. le Maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

II – TRANSFERT DU POUVOIR DE POLICE ADMINISTRATIVE SPECIALE A LA COMCOM *: Délibération 16-2026*

M. le Maire informe avoir reçu un courrier de la ComCom proposant un transfert de compétences du pouvoir de police administrative spéciale en matière d'habitat, de déchets et d'accueil des gens du voyage.
Après délibération le conseil municipal refuse la proposition, conserve cette compétence et autorise M. le Maire à faire l'arrêté.

III – CONCOURS DES MAISONS FLEURIES :

M. le Maire demande aux élus s'ils sont d'accord pour maintenir le concours des maisons fleuries et la proposition est acceptée à l'unanimité.
La date prévisionnelle retenue pour le passage du jury est le dimanche 19 juillet 2026.
Les membres du jury seront Mmes Julie BARDET, Guillemette BROUETTE, Brigitte CHARNET, Elisabeth THEVENOUX et M. Gérard NAFFETAS.
La commune fera appel aux communes extérieures habituelles : Coulanges, Molinet, Saligny sur Roudon ainsi qu'à M. ou Mme RUIZ des Jardins de Delphine.
Une invitation sera adressée à chacun ainsi qu'aux participants 2025.

IV – QUESTIONS DIVERSES

- **Gazette**

Une réunion est fixée le 10 juin 2026 à 19 heures.

- **Devis travaux logement école**

Comme convenu lors de la précédente réunion, M. le Maire informe avoir demandé à l'entreprise LASSOT de se déplacer pour faire un devis mais personne n'a rappelé ni s'est déplacé.
Nous avons reçu un devis de l'entreprise CUNHA pour un montant HT de 18 752.65 €, plus cher que l'entreprise LEVITTE de 4 824 € HT.

- **Evoléa**

M. le Maire informe que EVOLEA, structure qui fait construire des maisons, propose un rendez-vous le 30 juin prochain. M. le Maire rappelle que nous avons sur la commune sept logements avec eux, six en location et un qui a été vendu et qu'il souhaite faire un point avec eux.
Tout élu intéressé peut assister à cette réunion.

- **Balayeuse**

M. le Maire signale que le conseil a prévu au budget l'achat de la balayeuse et qu'après avoir vu avec Alain le modèle choisi n'est pas trop adapté au travail. Un nouveau devis sera demandé pour un autre modèle plus professionnel.

- **Logement école**

M. le maire annonce que les peintures ont été choisies ainsi que la cuisine qui a été commandée chez Gédimat.

- **Peinture**

M. le Maire informe qu'Alain a commencé la peinture les portes de l'église et que les portes de la bascule et des wc public sont prévues.

- **Adressage**

Une réunion est programmée le 19 juin 2026 à 19 heures.
Rappel des membres de la commission : Martine, Julie, Guillemette, Brigitte, Elisabeth, Hubert, Jean-Jacques et Yves.

- **Groupama**

M. le Maire informe que les anciens administrateurs du département de Groupama ont prévu une journée de détente. Au programme, visite de Stellantis le matin, déjeuner chez Christine à midi et visite du Lentin de la Buche l'après-midi.
M. le Maire propose d'offrir un vin d'honneur en fin de journée vers 18 heures et demande si des élus seraient disponibles pour venir servir.

- **La poste**

M. le Maire fait lecture d'un courrier de la poste portant sur des félicitations pour le renouvellement du mandat et les divers services à venir (portage de repas, relevé de compteurs...).
Compte tenu des incidents de distribution de courrier et en accord avec les élus, M. le Maire prendra un rendez-vous avec eux pour faire un point.

- **Remerciements**

M. le Maire informe avoir reçu des remerciements de la part de :
 - M. Jean-Claude CHASSOT et du bureau départemental de l'ADRA pour le prêt de la salle,
 - du centre Léon Bérard et de l'APF France Handicap pour les subventions accordées

M. le Maire annonce la naissance de Maëlle GIRARDON née le 25 mai 2026.

• **PLUi**

M. le Maire informe que l'enquête publique est ouverte et qu'un cahier des réclamations est à disposition en mairie.

M. le Maire demande aux élus s'ils ont des questions particulières ou d'actualité à poser.

• M. Gérard NAFFETAS informe avoir assister à une réunion du SICTOM pour les élections du nouveau bureau.
Pas de changement de président, 7 vices présidents et 20 membres du bureau.

• Mme Julie BARDET informe avoir assister à une réunion de :

- DOM'SERVICES : élection du bureau, résultat annoncé excédentaire de 29 292 € et l'assemblée générale prévue le 30 juin 2026 à Thiel sur Acolin.
Emploi de 50 salariés et une baisse d'activité.

- La Farandole : déficit annoncé de 15 194 €. La directrice est Mme Adeline COMPOT, deux départs au niveau du bureau.
L'assemblée générale est prévue le 17 septembre 2026.

• M. Yves PLOUHINEC informe avoir assisté à une réunion du SIVOM pour la mise en place du nouveau bureau. Président M. Jean-Jacques LABUSSIERE qui a obtenu 62 voix sur 63.

• M. Jean-Jacques BOURRACHOT informe avoir assisté avec M. Hubert BOUILLON à une réunion du SDE pour l'élection du nouveau bureau, toujours le même président M. Yves SIMON.

• M. Gérard NAFFETAS informe avoir assisté à une réunion du SIVOS pour la mise en place du nouveau bureau également. Il y a de nouveaux élus et cela devrait aller mieux au niveau des prochaines réunions.

• M. Gérard NAFFETAS signale que pour le remplacement d'Alain pendant ses vacances, il lui sera difficile de faire l'arrosage.
Le maire précise qu'il trouvera une solution qu'il s'en chargera avec Jean-Jacques.

N'ayant pas de question et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à minuit.

==========

Les Conseillers

Le Maire
Yves PLOUHINEC

MAIRIE de MONETAY sur LOIRE ★ 03470 ★